

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Annonces anglaises...
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE :
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes...
Autres départements...
Etranger et Union postale...
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 15 janvier.
LA CONTRE-PROPOSITION LOCKROY
Une proposition de révision totale de la Constitution a été déposée hier sur le bureau de la Chambre des députés. C'est M. Edouard Lockroy qui en a pris l'initiative.
La proposition du gouvernement porte, en l'a vu, que la révision doit s'exercer sur tels ou tels articles et paragraphes déterminés des lois constitutionnelles.
La proposition de M. Lockroy porte, au contraire, qu'il y a lieu de « reviser intégralement les lois constitutionnelles des 24 et 25 février 1875, et du 16 juillet 1875. »
La question va donc se trouver posée entre la révision totale et la révision limitée. Aucun texte de loi ne consacre la jurisprudence que voudrait créer M. Gambetta ; la Constitution est absolument muette à ce sujet. La Chambre a donc son entière liberté d'action pour résoudre cette question suivant sa conscience.
LE PROJET DE LOI SUR LA RÉVISION
Le ministère a décidé de faire afficher dans toutes les communes de France le texte du projet de loi sur la révision de la Constitution, lu hier à la Chambre par M. Gambetta.
Le programme de révision communiqué hier à la Chambre par M. Gambetta a été lu sur un texte imprimé en secret à l'imprimerie nationale. Il n'en a été tiré que deux épreuves, et la composition a été aussitôt détruite, pour éviter les indiscrétions.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 15 janvier.
La France dit que M. Gambetta s'occupe sérieusement du scrutin de liste, mais qu'il néglige absolument le reste.
Le Télégraphe fait ressortir la partie des applaudissements qu'a soulevés l'allocution de M. Brisson et la froideur avec laquelle a été accueilli le discours de M. Gambetta.
Ce journal ajoute que le projet de révision mériterait d'être examiné avec soin.
Le National estime que le projet de M. Gambetta bouleverse tout sans rien changer.
Le Paris critique la conduite de la gauche radicale qui ne tend qu'au renversement du cabinet.
Le Temps constate que la Chambre a fait un accueil peu bienveillant à la proposition ministérielle. Il explique les motifs de cette hostilité par les rapports déjà tendus qui existaient entre la majorité et M. Gambetta, et par le maintien du scrutin de liste sur la proposition.
Le Temps conclut que le cabinet a besoin de remporter une éclatante victoire qui seule peut le relever.

L'Indépendant loue la déclaration de M. Gambetta. Il croit que le succès du cabinet est certain.
La Gazette de France dit que, malgré tout, M. Gambetta l'emportera, grâce, dit-elle, à l'imbécillité de la majorité de la Chambre.

EN AFRIQUE

Inondations en Algérie
Constantine, 15 janvier. — De grandes inondations sont encore signalées dans la province de Constantine.
Presque toutes les rivières, la Seybouse, le Zerama, le Hafsaf, le Rhumel, le Rhumeroug ont débordé.
Il n'y a aucune perte d'hommes à signaler, mais les dégâts sont considérables, surtout dans la région de Guelma, où la crue a été très forte et très rapide et a atteint une hauteur extraordinaire.
Un douar a été enlevé ; la ligne du chemin de fer interrompue aux environs de Davivier.
Toute la campagne de Philippeville est couverte d'eau.

Le peuplement de l'Algérie
Alger, 15 janvier. — Le gouverneur général a envoyé aux préfets des départements algériens une circulaire relative au peuplement de la colonie. Afin de faciliter ce peuplement dans les meilleures conditions et d'obtenir de nouveaux centres, M. Tirman vient de constituer sur de nouvelles bases les commissions dites « de centres ».
Cette circulaire et les mesures prises par le gouverneur sont unanimement approuvés par les journaux.

Le complot contre Bou-Amema
Oran, 15 janvier. — Les premiers renseignements télégraphiés sur la tentative d'assassinat dont Bou-Amema a failli être victime sont confirmés et complétés par des rapports de nos émissaires.
Une vive querelle ayant éclaté entre le marabout et les Laghouats, dont trois fractions ont échappé à notre poursuite après le combat de Madena au début de l'insurrection et se sont joints à ses contingents, ceux-ci ont tiré sur sa tente, mais il n'a pas été atteint.
Une violente altercation a suivi cette affaire, et après une lutte entre les partisans opposés, une partie de ses partisans, notamment la presque totalité des Trafics, l'ont abandonné pour rejoindre Si-Kaddour, campé à Taoura, point extrême au Sud du Tafilalet, Bou-Amema s'est réfugié à Rahama, entre la Zaouïa de Mouley-Sihoul et le Tafilalet où se trouvent les campements de Si-Sliman.

Les Doui-Menia et les Beni-Guil se sont rangés sous les ordres de ces marabouts auxquels ils ont fourni un appoint important de cavaliers, et qu'ils poussent activement à tenter l'invasion de notre territoire. Les Ouled-Djerir avaient d'ailleurs fourni un certain nombre de cavaliers à Si-Sliman pour son coup de main contre nos Hamyan, et l'alliance de ces tribus confirme les prévisions formulées d'une prise d'armes générale des populations de cette région.
Suivant un avis transmis par nos agents un dissentiment complet existerait entre Si-Kaddour et les deux autres marabouts.

Le corps d'occupation de Tunisie
Tunis, 15 janvier. — La nouvelle donnée par quelques feuilles qu'on allait réduire sensiblement

le corps d'occupation de Tunisie a singulièrement ému la colonie française. En effet, nous n'avons pas besoin, il est vrai, de 50,000 hommes, mais il ne faut pas se dissimuler qu'il en faut toujours 25,000, sous peine de voir recommencer bientôt les faits déplorables de cet été. Mieux vaut maintenir un effectif un peu plus nombreux et n'avoir pas à envoyer plus tard d'autres troupes de France.
Le retrait de nos soldats donne courage aux Tunisiens, qui ont des velléités d'indépendance, il faut songer que tout, au Sud, n'est pas bien calme, et il faudrait, avant tout, exiger de la Turquie d'éloigner ses troupes de la frontière tripolitaine, et surtout faire cesser les violences du journal *Dje-waïb*, par trop répandu ici et lu par les musulmans de la haute société.

L'EXPÉDITION D'EL-GOLEA

Pendant que nos troupes parcouraient le sud de la Régence de la Tunisie et de province d'Oran, une colonne, formée à Laghouat, se dirigeait sur El-Golea et occupait, pour la seconde fois, cette oasis du grand Sahara.

Cette expédition a passé quelque peu inaperçue. Voici, à ce sujet, des détails intéressants et qui en montrent l'importance ainsi que les difficultés.
Le 17 décembre dernier, le canon a tonné à El-Golea, à 225 kilomètres d'Alger, pendant que le drapeau tricolore était aboré sur le point le plus élevé de la Casbats.

C'était pour la deuxième fois la prise de possession par une colonne française de cette oasis perdue dans le désert et si éloignée de nos postes les plus reculés, que les Arabes en rébellion ont pu croire pendant longtemps qu'ils y étaient à l'abri de nos coups.
En janvier 1873, le général de Galliffet avait l'honneur d'y conduire pour la première fois des troupes françaises, mais les neuf années écoulées depuis cette époque faisaient croire aux Chahâa Mo-udhi que nous n'étions plus capables de porter des coups à si grande distance, et bon nombre d'entre eux persuadés que leur défection resterait impunie ont suivi pendant l'été dernier la fortune de Bou-Amema. Il était donc de toute nécessité de faire voir à ces peuplades que la France était toujours capable de les saisir et de les frapper.

Dès le mois d'octobre dernier, une colonne était organisée à Laghouat ; elle en partait le 15 novembre ; il lui était proposé de traverser le pays des Mozabites, celui de Chahâa, dans l'intention d'étudier les points où il serait utile de créer des postes militaires destinés à tenir en respect la population si agitée des Mzab et des nomades du pays de Metlili et de Golea, dont on trouve la trace dans chacune des expéditions dirigées contre nous. Après avoir opéré aux environs d'El-Golea, la colonne doit revenir sur Metlili, se porter au sud-est sur Ouar-gla et rentrer à Laghouat dans les premiers jours de 1882, ayant parcouru 1,250 kilomètres.

Pour exécuter un aussi vaste programme, une forte colonne aurait été plus gênante qu'utile, puisqu'elle devait emporter avec tous les vivres et l'eau qui lui fait défaut en un grand nombre de points ; il fallait néanmoins la constituer assez solidement pour qu'elle pût résister à toutes les attaques probables.
Isolée des colonnes qui opèrent dans le Sud oranaïse, lancée en flèche au sein des tribus errantes et inconnues du Sahara, elle peut tenter l'esprit hardi

et aventureux de Si-Sliman et Bou-Amema, rejetés du Sud Oranaïse.

Ces marabouts peuvent être séduits par l'espoir de prendre leur revanche sur une colonne qui, pendant longtemps, ne doit attendre de secours de personne, la réduire à capituler en la harcelant chaque jour, ramenant les trains, ne lui laissant de repos ni le jour ni la nuit, la présant avec ses infatigables cavaliers aux quelques puits de la route pour y prendre de l'eau et les combler ensuite.
Le commandant supérieur de Laghouat, lieutenant-colonel Belin, du 1^{er} tirailleurs, était le chef désigné de cette entreprise ; sa profonde connaissance des affaires arabes, la manière distinguée dont il a conduit une colonne au printemps dernier dans le Djebel Amour étaient faites pour inspirer toute confiance.

On mettait sous ses ordres la plus grande partie du personnel du bureau arabe de Laghouat, quatre compagnies d'infanterie (capitaines Peyraire et Lucas du 2^e bataillon d'infanterie légère, capitaines Sol et Ligrine du 1^{er} tirailleurs), commandés par le chef de bataillon Letellier du 1^{er} tirailleurs ; le 3^e escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique (capitaine Rose), et le 1^{er} escadron du 1^{er} spahis (capitaine de Grouette), commandés par le chef d'escadrons Cuny du 1^{er} chasseurs d'Afrique, une section d'artillerie, une section du génie, le train, les ambulances nécessaires, 150 goumiers des Larba, sous la conduite sous la conduite de l'agha Lagdar, le même qui s'est distingué contre les Laghouat Lsel, dissidents le 15 juin dernier, 1.700 chameaux conduits par 400 chameliers.

Cette petite colonne qui ne compte pas moins de 1.000 hommes vient d'exécuter avec un succès complet la première partie du programme qui lui est assigné sans perdre un homme ni un cheval, grâce à la prévoyance de son chef qui a su satisfaire à tous ses besoins et ménager ses forces.
Le drapeau français flotte encore une fois sur la muraille la plus élevée d'El-Golea, à la grande stupefaction des Arabes, et nous espérons que ce résultat si pleinement atteint, est une garantie de la réussite complète de cette aventureuse expédition.

Informations

Paris, 15 janvier.
Le mouvement administratif
Le mouvement administratif depuis longtemps annoncé paraîtra demain à l'Official.
M. Gallier, préfet du Tarn, est envoyé dans l'Hérault ; M. de Girardin dans le Gard ; M. Massicault dans la Seine-Inférieure.
M. Faure, préfet de l'Ardèche, est nommé dans l'Aveyron.
M. Joucla-Peloux, sous-préfet du Havre, devient préfet de la Manche. Il a pour successeur, au Havre, M. Allain-Targé.
M. Philidor Danican, préfet des Basses-Alpes, est mis à la retraite.
Le mouvement porte sur près de 20 préfets, une trentaine de sous-préfets ou de secrétaires généraux et un grand nombre de conseillers de préfecture.
L'élection du XI^e arrondissement
Il est question de la candidature de M. Sigismond Lacroix, ex-président du conseil municipal de Paris, pour remplacer M. Floquet comme député du onzième arrondissement de Paris.
Le traité franco-anglais
Le Times publie une dépêche de Paris qui donne encore une fois l'espérance de voir aboutir les négociations du traité de commerce franco-anglais.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LE 15
FIACRE N° 13
PAR XAVIER DE MONTÉPIN
PREMIÈRE PARTIE
ABEL & BERTHE
— Oui... Elève distingué de l'Ecole des arts-et-métiers, excellent sujet, contremaître dans un des premiers ateliers de mécanique de Paris, il ne pouvait manquer de prendre rang un jour parmi nos savants et nos industriels les plus distingués...
— Sa mort sera un coup de foudre pour les deux pauvres femmes...
— S'attendant-elles à cette mort ?
— Le courage m'a manqué pour leur dire combien la catastrophe est proche, mais je ne leur ai laissé que bien peu d'espoir...
— Je les plains de toute mon âme... Heureusement tu leur resteras... Tu seras leur conseil, leur appui, leur sauveur...
— Si mademoiselle Berthe veut bien m'en donner le droit... murmura le jeune médecin.
— N'oublie pas que tu peux compter absolument sur moi... reprit Henry. Je serai fier de t'aider dans une si noble tâche... Je mets à ta disposition le crédit de mon père, et mes quelques économies... En disposant de moi comme au besoin

je disposerais de toi, tu me prouveras ton affection...
— Merci, mon ami, merci de tout mon cœur... et adieu... Je vais rue Notre-Dame-des-Champs...
— A bientôt, n'est-ce pas ?
— Oui, à bientôt...
— Tu me tiendras au courant ?
— Je te le promets...
Les deux jeunes gens se séparèrent. Henry traversa pédestrement la place du Carrousel. Etienne monta dans une voiture de place qui passait à vide.
Il avait hâte d'arriver.
Madame Mowestier, ou plutôt madame Leroyer (car nos lecteurs ont deviné déjà que tel était son véritable nom), habitait avec ses deux enfants un petit appartement au troisième étage d'une maison modeste de la rue Notre-Dame-des-Champs, près de la rue Vavin, dans le quartier du Luxembourg.
Ce logement se composait de quatre pièces, une salle à manger servant aussi de salon, deux chambres à coucher et une cuisine.
Cet humble intérieur était meublé comme le sont d'habitude les logements des ouvriers aisés, c'est-à-dire d'une façon extrêmement simple ; mais un ordre parfait, une exquise propreté, lui donnaient bonne apparence.
Nous devancerons Etienne Loriot rue Notre-Dame-des-Champs afin de présenter à nos lecteurs les nouveaux personnages qui doivent jouer un rôle important dans ce récit.
A peine avait-on franchi le seuil de la première pièce qu'on sentait en quelque sorte flotter autour de soi une atmosphère de tristesse.
Abel, le frère de Berthe, étendu depuis près de deux mois sur son lit de douleur, subissait les atteintes suprêmes du mal inguérissable qui devait l'emporter à vingt-cinq ans...

Il avait été très beau, on devait même dire qu'il l'était encore, mais on ne pouvait contempler ce jeune visage marqué déjà du sceau de la mort sans se sentir le cœur serré.
Les joues creuses du malade offraient une teinte d'un blanc mat.
Les pommettes saillantes et vermillonnées tranchaient d'une façon sinistre sur cette pâleur de mauvais augure.
Les cheveux noirs mouillés de sueur se collaient sur le front et sur les tempes creuses comme les yeux. Sous les arcades sourcilières profondes les yeux brillaient du feu de la fièvre. Les lèvres enflées et décolorées laissaient voir les dents éclatantes. Les narines se pinçaient. La majeure partie des membres était prodigieuse. Le réseau des veines se dessinait en saillie sous la peau transparente.
Comme dans les dessins fantastiques du grand Albert Dürer, on croyait voir la Mort écartant de sa main de squelette les rideaux de cette couche d'agonie et gisant le dernier souffle pour emporter sa proie.
Au pied du lit, dans un fauteuil de bois de noyer recouvert d'une cretonne sans valeur, une femme assise, les mains jointes, les yeux tournés vers le malade remuait silencieusement les lèvres.
C'était sa femme, *Mater Dolorosa*, élevait son âme en une prière ardente et demandait à Dieu de faire un miracle.
Elle avait quarante-cinq ans au plus, mais ses cheveux prématurément blanchis, ses traits flétris par d'indélicables angoisses, sa santé lentement détruite et qui, nous le savons, inquiétait Etienne Loriot, lui donnaient l'air d'avoir soixante ans au moins.
Une jeune fille de vingt-deux ans, paraissant au contraire âgée tout au plus de dix-huit ans, une jeune fille aux yeux d'un bleu pur, adorablement

jolie malgré sa pâleur sous les ondes épaisses de ses cheveux blancs, se tenait debout, attentive et muette au chevet du lit.
Elle ressemblait à ces vierges martyres dont les peintres italiens de la grande époque aimaient à reproduire les traits charmants et les touchantes attitudes.
C'était Berthe.
Abel fit un mouvement léger et balbutia :
— J'ai soif !
Berthe prit aussitôt une fiole pleine de potion et versa dans une cuiller de maillechore une partie du liquide que renfermait cette fiole.
Elle glissa son bras gauche sous les épaules de son bien-aimé malade et, cherchant à le soulever, elle lui dit, en approchant de ses lèvres la cuiller :
— Bois, cher Abel...
Cette prière tendre et émue parut galvaniser le jeune homme.
Il tourna la tête vers sa sœur. Un sourire affectueux glissa sur ses lèvres et il répliqua d'une voix éteinte.
— Merci, petite sœur...
Ensuite il but avidement.
Le breuvage dont Etienne avait donné la formule produisit un effet immédiat.
Abel se leva pour un instant la torpeur dans laquelle il était plongé. Ses joues pâles se colorèrent légèrement. La lueur fébrile qui brillait dans ses prunelles s'éteignit.
Il se souleva de lui-même, presque sans efforts, prit la main de sa sœur, la pressa contre ses lèvres et murmura :
— Berthe... Berthe, que tu es bonne !...
Ces mots si simples causèrent à la mère et à la fille un attendrissement profond, leurs cœurs trop gonflés débordèrent. De grosses larmes coulèrent sur leurs joues.
— Vous pleurez !... fit tristement Abel. Pourquoi

Cette dépêche assigne même un délai de trois semaines pour arriver à la signature d'une convention.

Il y aurait là une confirmation des assurances favorables que l'on avait prêtées à sir Charles Dilke et qu'il a fait plus tard démentir.

Les réceptions officielles

Mercredi prochain, le ministre de l'intérieur ouvrira la série de ses réceptions officielles par un grand dîner, auquel sont invités les ministres, le préfet de la Seine et le préfet de police, ainsi que plusieurs sénateurs et députés.

Ce dîner sera suivi d'une réception officielle. Les honneurs seront faits par M. Waldeck-Rousseau, belle-sœur du ministre.

Les commandants de corps d'armée

Il paraît que l'on se préoccupe déjà, au ministère de la guerre, des vacances qui vont se produire prochainement dans les grands commandements militaires.

Soit par suite de limite d'âge, soit en conformité de l'art. 14 de la loi du 24 juillet 1873, fixant à trois ans la durée des commandements de corps d'armée, neuf généraux de division, commandant en chef, devront, en 1882, être remplacés dans leurs fonctions, savoir : 11 février, général Lefebvre, commandant le 1^{er} corps, à Lille; général Gornat, commandant le 4^e corps, au Mans; général de Galliffet, commandant le 9^e corps, à Tours; général Schmitz, commandant le 12^e corps, à Limoges; 28 février, général Borel, commandant le 3^e corps, à Rouen; 20 mars, général Dumont, commandant le 18^e corps, à Bordeaux; 12 juin, général Appert, commandant le 17^e corps, à Toulon; 12 juillet, général Lecoq, gouverneur de Paris; 18 octobre, général Billot, commandant le 15^e corps, à Marseille.

Aux termes de la loi du 24 juillet 1873, le conseil des ministres peut exceptionnellement proroger sur place les pouvoirs des commandants de corps, en fonctions depuis trois ans, ou les appeler à une position analogue dans des régions différentes.

Le gouvernement fera bénéficier au moins deux généraux en chef de la faculté que lui donne la législation de 1873. Il aura donc à pourvoir à sept vacances. Elles paraissent devoir être comblées par des nominations faites parmi les généraux de division Chanzuy, d'Espenilles, Février, Cézé, Forge-mol, Ferri-risani, de Bellemare, Hac, Lewal, Berge et de Miribel.

A la chambre de commerce

La chambre de commerce de Paris vient de renouveler son bureau pour l'année 1882.

Sont nommés : président, M. G. Roy; vice-président, M. Dietz-Monnin; secrétaire, M. A. Poirrier; trésorier, M. Ch. Noël.

A l'Elysée Montmartre

Une réunion socialiste a été tenue aujourd'hui à l'Elysée-Montmartre. On y a protesté contre les jugements rendus par le tribunal correctionnel dans l'affaire de la manifestation blanquiste.

Des discours très violents ont été prononcés, mais aucun désordre ne s'est produit et les mesures sagement prises en prévision de troubles sont demeurées inutiles.

La réunion était organisée par le comité révolutionnaire central.

A la Légion d'honneur

Douze amistiés de la Commune, qui ont fait partie de la Légion d'honneur, ont fait demander au général Faucher, grand chancelier, une entrevue pour lui exposer une demande en réintégration.

Les sinistres maritimes

L'année 1881, qui vient de prendre fin, comptera au nombre des plus néfastes dans les annales de la marine marchande. D'un travail dressé par les soins du ministère de la marine, d'après ses propres documents complétés par les renseignements fournis par les compagnies d'assurances, il résulte qu'il a été perdu, dans les sinistres maritimes de l'année 1881, des navires et des marchandises s'élevant à la valeur de 7,000,000,000 de fr. (sept milliards). C'est deux milliards cinq cent millions de plus qu'en 1880.

Il y a eu 2,030 naufrages, dans lesquels 4,134 personnes ont perdu la vie, ce qui fait par jour une moyenne de cinq naufrages et une perte moyenne de onze personnes.

De ces naufrages 100 ont été causés par des rencontres de navires en mer. Il est à remarquer, et ceci à l'honneur de notre pays, que dans le chiffre stupéfiant des sinistres connus, la marine française ne figure que pour une part excessivement faible.

Cela tient à la supériorité incontestable de son matériel, et à l'habileté des capitaines et des équipages qui dirigent l'immense mouvement des navires qui existent sur les mers et dont l'importance augmente d'une année à l'autre dans une forte proportion.

Les navires cuirassés

L'amirauté anglaise est fort embarrassée. Lord Henry Lennox lui reproche de n'avoir pas construit assez de navires cuirassés. La France, dit-il, l'Italie même en ont davantage et de plus puissants. Eu même temps, sir William Armstrong déclare qu'il faut renoncer à trouver une cuirasse assez résistante pour braver les projectiles nouveaux. Or, comme un cuirassé coûte autant que trois vaisseaux légers qui auraient chacun un armement égal au sien, ne vaut-il pas mieux renoncer aux lourds vaisseaux, difficiles à manœuvrer, et multiplier les bâtiments à marche rapide?

UNE LETTRE PASTORALE

Le nouvel évêque de Limoges a adressé à son clergé une lettre pastorale dont n'ont pas parlé encore les journaux religieux. M. Lamazou voudrait que son clergé vécût en paix avec l'autorité laïque, et pour cela se désintéressât de la politique, qui est, selon lui, indigne de l'attention du clergé.

La politique n'est pas une chose assez noble et assez élevée pour mériter les honneurs de la chaire chrétienne. Rappelons-nous ce qui se passe en France depuis bientôt un siècle. Nous voyons s'y succéder les régimes les plus différents et même les plus opposés. Tantôt c'est la liberté, tantôt l'autocratie qui l'emporte; tantôt la licence avec le désordre des idées et le désordre de la rue; tantôt le régime du sabre avec son complément obligé, la compression et le mutisme. Hier le pays se trouvait administré par des hommes appliquant leur système de gouvernement et leurs idées politiques; aujourd'hui il est dans les mains d'hommes ayant un système et des idées contraires.

N'avons-nous pas vu le suffrage universel glorifier avec un ensemble éclatant un régime gouvernemental, et, quelques mois après, réprover le même régime avec une ardeur non moins foudroyante?

La chaire chrétienne n'est point faite pour s'abaisser à une sphère aussi mobile, s'occuper d'intérêts aussi exclusivement humains, à plus forte raison dans une société aussi divisée que la nôtre, se mêler aux luttes et aux rivalités des partis.

Il faut donc prêcher l'Evangile, rien que l'Evangile, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain l'accomplissement de ses devoirs de religion et de ses devoirs d'état, la pratique de la douceur et de la charité, le pardon des injures, la sévérité pour soi, l'indulgence pour les autres et le respect pour tous.

Avec cette sublime doctrine que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a chargés d'enseigner au monde, nous avons un vaste et magnifique champ ouvert devant nous. Aucune puissance humaine n'a le droit d'y gêner notre liberté.

M. Lamazou donne ensuite à son clergé les conseils suivants sur l'esprit qui doit animer les prédicateurs :

On est en chaire, dit-il, pour guérir et non pour aigrir, pour enseigner et non pour récriminer. Un curé doit être le curé de tous ses paroissiens; un évêque doit être l'évêque de tous ses diocésains. Il ne doit donc point froisser ou s'aliéner ceux qui, sur les questions livrées aux controverses des hommes, ne penseraient pas comme lui. Ce serait diminuer la religion que de vouloir l'adapter à un régime politique. Rendons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Au nom des droits sacrés de la liberté humaine, le prêtre peut avoir ses préférences politiques; mais ce n'est point pour les affirmer et les propager en chaire qu'il est prêtre.

L'évêque de Limoges désire, en outre, que, dans les conversations particulières le prêtre se montre très réservé vis-à-vis des autorités locales :

Si vous avez du bien à en dire, vous pouvez parler sans scrupule; mais, lorsqu'il y aurait un langage différent à tenir, gardez le silence, ce sera plus sage et plus chrétien.

Des prêtres se plaignent quelquefois à leur évêque de l'opposition, de la malveillance d'un maire, d'un conseiller municipal, « lorsqu'on va au fond des situations, on découvre plus d'une fois que ces prêtres ont combattu avec énergie l'élection de ces

personnages. » Vous les avez traités en ennemis. A moins qu'ils ne soient de vrais chrétiens ou des gens d'un très grand esprit, ce qui est toujours très rare, attendez-vous à être traités en vaincus. Lorsqu'un descendant dans l'arène électorale, il est bien difficile de ne pas donner des coups, il est bien plus difficile de n'en pas recevoir.

ÉTRANGER

Italie

L'ambassade d'Italie à Paris

Rome, 15 janvier. — On assure que les négociations relatives à la nomination de l'ambassadeur d'Italie à Paris, ont été reprises. Cette nomination serait suivie d'autres actes qui modifieraient les relations entre les deux pays dans un sens de moindre tension. On trouve un moyen terme pour faire cesser les divergences créées par l'occupation de la Tunisie de la part de la France.

Allemagne

L'ouverture du Landtag

Berlin, 15 janvier. — L'ouverture du Landtag prussien a eu lieu hier. D'après les déclarations faites à cette occasion par le gouvernement, la situation financière s'est encore améliorée.

Les chemins de fer rachetés par l'Etat ont produit un excédent de 29 millions de marks et produiront probablement à l'avenir un excédent encore plus grand.

Le gouvernement ajoute que la situation du budget est plus favorable et annonce un emprunt peu considérable, qui sera contracté en vue d'entreprises productives, c'est-à-dire pour racheter encore d'autres chemins de fer et pour construire des voies ferrées dont le besoin se fait depuis longtemps sentir.

Le ministre annonce, en outre, concernant la question politico-ecclésiastique, un projet de loi tendant à remettre en vigueur la loi du 14 juillet 1880 et à en étendre les principales prescriptions.

Il mentionne enfin les relations amicales qui existent entre le gouvernement prussien et la Curie, relations qui rendent possible le rétablissement des rapports diplomatiques.

Autriche-Hongrie

Les rapports avec la Turquie

Vienne, 15 janvier. — L'accueil fait à Vienne aux délégués du sultan, Ali-Nizami et Rechid, a produit un excellent effet à Constantinople.

Le sultan a exprimé à l'ambassadeur d'Autriche sa gratitude, et une ambassade extraordinaire viendra prochainement remettre à l'empereur la décoration ornée de diamants de l'ordre du Nichan-Imtiaz.

Néanmoins, tous les bruits relatifs à un traité d'alliance conclu par la Turquie avec l'Autriche et l'Allemagne sont absolument démentés de fondement.

L'incendie du Ring-Theater

Vienne, 15 janvier. — Un conflit sérieux a éclaté entre le maire de Vienne et le gouverneur de la Basse-Autriche au sujet de la catastrophe du Ring-Theater, chacune des deux autorités rejetant sur l'autre la responsabilité de la catastrophe : il paraît prouvé que la municipalité de Vienne a négligé ses devoirs, les théâtres lui étant directement soumis.

Les nouvelles de Krivessé sont de plus en plus mauvaises : l'insurrection gagne du terrain.

Troubles anti-sémitiques

Vienne, 15 janvier. — Des troubles ont éclaté à Czernowitz, capitale de la Boukovine, où des écrits et des affiches contre les juifs ont été distribués en quantité.

Mercredi, à la Bourse du soir, un tailleur a crié : « A bas les juifs ! » puis il s'est jeté sur deux personnes. Mal lui en a pris, car il a été saisi lui-même, et si la police ne l'avait pas protégé, on lui aurait fait un mauvais jeu de paillard.

Espagne

Les dépêches chiffrées

Madrid, 15 janvier. — La Gazette officielle de Madrid publie un ordre royal autorisant l'usage des clés secrètes pour les dépêches privées à destination de l'intérieur et de l'étranger.

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement déclare qu'il veut délivrer de toute entrave la correspondance privée et qu'il désire suivre les tendances progressistes du monde civilisé.

Cette mesure est unanimement approuvée en Espagne.

Turquie

Note de la Porte

Constantinople, 15 janvier. — Une note de la Porte, datée du 12 janvier et adressée à toutes les puissances, se rapporte à la note collective par laquelle la France et l'Angleterre assurent le khédive de leur protection contre tous les dangers qui le menacent. La Porte se plaint du procédé de la France et de l'Angleterre et de leur ingérence en Egypte, contrairement aux droits suzerains du sultan.

Haiti

Une révolution

New-York, 14 janvier. — D'après les avis de Port-au-Prince, en date du 13 décembre, une révolution alarmante a éclaté à Jérémie, aux Cayes et à Saint-Marc. Le président Salomon a débarqué à Saint-Marc avec des troupes considérables et a réprimé le soulèvement sur ce point.

Il y a eu 150 hommes tués de chaque côté. Le plan du gouvernement a été saigné et d'autres maisons ont été incendiées. Le président Salomon est retourné à Port-au-Prince pour chercher des renforts.

Le président Mérimo, avec un corps de 500 hommes commandés par le général Litigow, est parti de Port-au-Prince pour Santiago, où a éclaté un mouvement révolutionnaire.

Les désordres de Varsovie

Le Journal des Débats a reçu de Varsovie une correspondance qui fait très bien ressortir le caractère des événements dont la capitale de la Pologne a été le théâtre; nous en reproduisons les principaux passages :

L'enquête commence à prouver que les membres du mouvement ont été pour la plupart des étrangers, des Russes en grand nombre et des Polonais arrivés exprès à cet effet à Varsovie et complètement inconnus dans notre ville.

Relativement, il y a eu peu de meneurs, de chefs proprement dits, mais ils ont tous déployé une activité et une énergie incroyables. Ils se transportaient en voitures de place d'un endroit à l'autre, en couvrant partout la foule à l'extermination de la rue juive. Il est prouvé maintenant que la police n'a pas fait son devoir. Je vous citerai à l'appui de tout ce que je vous ai dit à ce sujet, deux faits seulement qui ont été constatés depuis par la justice.

Pendant le pillage sur la Soła, un juif assez riche nommé Rosenheim, ne pouvant empêcher les grands de pénétrer dans sa maison, s'est assis à son coffre-fort, contenant tout son argent et des bijoux, décidé à défendre son bien jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Les assaillants ont bien vu cette détermination vieillarde et ne se sont même pas approchés de lui. Tout d'un coup arrivent trois soldats (de l'infanterie). M. Rosenheim a poussé un cri de joie et croyait qu'il allait être sauvé.

Il se trompait, hélas ! Un des soldats lui asséna un coup de crosse sur la tête. Rosenheim tomba évanoui. Le coffre-fort fut ouvert et tout l'argent ainsi que les bijoux, n'ont pu être retrouvés.

Un autre épisode non moins curieux. Un riche artisan, juif également, un nommé Lawaudel, a été entouré et maltraité par une bande d'étudiants. Lawaudel appela au secours. Un sergent de ville accourut, mais au lieu de le délivrer, il plongea dans les poches de la victime et aida les autres à le dévaliser.

Lawaudel retint le numéro du sergent de ville une perquisition eut lieu dans son domicile la nuit même. On trouva divers objets volés, pourrait citer d'autres exemples pareils. Mais je veux me borner à ces deux, dont je puis garantir l'authenticité.

Cela explique suffisamment comment ce mouvement, composé d'éléments très faibles, a pu durer aussi longtemps et prendre d'aussi grandes proportions.

Toutes les maisons dans le quartier de la Vistule présentent un triste aspect : toutes les fenêtres sont brisées; à l'intérieur tout a été cassé, coupé en morceaux ou déchiré. Il est difficile de se faire une idée de la rage, de la fureur de cette bande sa-vage.

Tout ce qui a pu être démolit l'a été : les planches ha-bés, les poêles renversés, les matelas et les coussins déchirés. On emportait tout ce qu'on pouvait emporter. Dans chacune de ces bandes il y avait plusieurs voleurs de profession. Il y en a eu dix mille comme cela à Varsovie, qu'on nomme voleurs-émérités.

Heureusement la moitié de ce nombre seulement a pris part aux excès de l'autre jour. La moitié qui n'est restée que pour se tenir à l'écart, pouvant participer au pillage et au massacre de leurs coreligionnaires.

C'est ainsi que plus de cinq cents voleurs ont été bérés entre les mains de la police. Ils seront jugés par la cour martiale et Varsovie sera délivrée ainsi d'une partie de ses voleurs et de ses brigands.

Jusqu'à présent on n'a jugé et puni que les meneurs. Ils ont tous été fustigés en présence d'un grand nombre de la police, général Buturlin, des parents et représentants de la presse. Après cette opération on dut baisser la main de leurs parents et du général Buturlin et ont été mis en liberté.

En général, depuis le retour de M. Buturlin, l'ordre public s'est rassuré. Le chef de la police a déployé une grande énergie et toutes les mesures de précaution seront prises pour empêcher le retour de pareils excès.

La journée du nouvel an s'est passée tranquillement. Il a été curieux de voir la plupart des maisons ornées de croix et d'images saintes.

Les comités de secours disposent déjà d'une somme de 40,000 roubles.

pleurez-vous? Ai-je dit quelque chose qui vous ait affligés?...

XIX

— Rien, cher frère, répondit Berthe, en essuyant ses yeux et en embrassant le malade, aucun chagrin ne saurait nous venir de toi, mais notre cœur se brise en te voyant souffrir...

Abel ébaucha un geste de dénégation, tandis qu'une toux sèche et sifflante ébranlait sa poitrine, puis il répliqua vivement :

— Rassure-toi donc... Je ne souffre pas... Je t'assure que je ne souffre pas, et dès que les bons soins du docteur m'auront dérivé de cette toux plus agaçante que douloureuse, j'irai mieux, beaucoup mieux... Ainsi, mère chérie, ainsi, petite sœur, essayez ces vilaines larmes qui me désolent, et venez m'embrasser toutes les deux.

La pauvre femme se leva d'une façon lente et pénible, car ses forces étaient à bout, s'approcha de son enfant et se pencha vers lui.

Berthe de son côté, en faisait autant. Abel entouré de ses bras amaigris les épaules des deux femmes; il attrapa leurs têtes au niveau de son visage, les embrassa longuement et, pris d'une émotion soudaine, se mit à pleurer à son tour.

Angèle se dérobait la première à cette touchante et suprême étreinte.

— Tu te fatigues, cher enfant... dit-elle en affaiblissant de son mieux sa voix et en refoulant dans sa gorge les sanglots qui l'étonnaient. Oublies-tu donc que le docteur t'a recommandé d'être calme si tu voulais hâter ta guérison... Obéis à notre ami... Sois sage...

— Oui mère, oui, tu as raison... je serai docile... je veux guérir... balbutia-t-il en laissant retomber sa tête sur l'oreiller.

Après une nouvelle crise de toux, qui mit au bord de ses lèvres une écume rougeâtre, il demanda :

— Le docteur va venir, n'est-ce pas ?

— Oui, frère, répondit Berthe, l'heure de sa visite approche...

— Ce cher docteur, poursuivit Abel, comme il est bon !

— Bon, dévoué, généreux... dit avec effusion madame Leroyer. Il se conduisit avec nous comme s'il était notre ami depuis longtemps.

Berthe baissa la tête sans prononcer une parole, tandis qu'un beau nuage d'un rose vif chassait la pâleur de son visage.

Abel reprit :

— Comment pourrions-nous jamais le payer de ses soins ?

— Ah ! s'écria Berthe avec un involontaire entraînement, ah ! ne te préoccupe pas de cela !

Et le nuage sombre s'épaissit de plus en plus.

— Nous sommes si pauvres maintenant... poursuivit le malade... Voilà deux mois que je suis dans mon lit... deux mois que je ne gagne rien... Nos économies s'épuisent... bientôt ce sera la misère... la misère pour vous... mon Dieu !... la misère...

Le visage d'Abel prit une expression navrante et de nouveau fut inondé de larmes.

Berthe et madame Leroyer appuyèrent tour à tour leurs lèvres sur son front.

— Tu te trompes, cher enfant, dit la mère, tes inquiétudes n'ont point de motif sérieux... Notre argent s'épuise, il est vrai... il nous en reste encore un peu cependant... nous avons d'ailleurs quelques petits bijoux et du linge dont la vente nous permettrait au besoin de vivre jusqu'à ta guérison complète...

— Vos sources petits bijoux... votre linge... vos seules ressources... répéta le malade d'une voix profondément altérée. Oh ! ne dites pas cela, ma

mère, car je voudrais me le cacher à moi-même... voilà d'où vient mon épouvante... Si je mourais, que deviendriez-vous ?

— Mourir, toi !... moi Abel !... s'écria madame Leroyer en frissonnant... Ne prononce plus ce mot... ne le prononce jamais si tu veux que je vive ! je sens qu'il me tuera !

— Frère, fit Berthe à son tour, je t'en supplie, chasse ces idées tristes qui te font beaucoup de mal et qui nous brisent... Je suis forte, moi, je suis courageuse... Mon travail peut suffire à tout... Même si ta convalescence est longue nous ne manquerons de rien... nous n'aurons à subir aucune privation...

Le docteur Etienne est aussi désintéressé, j'en suis sûr, qu'il est bon et qu'il est savant... Il m'a promis de te guérir... Il nous accordera le temps nécessaire pour lui payer ses honoraires...

— Ma mère le disait tout à l'heure, il se conduit avec nous comme s'il avait toujours été notre ami... Donc, encore une fois, plus de soucis, plus d'inquiétudes... Laisse-toi vivre en paix, et songe que bientôt tu sera fort comme autrefois.

Abel secoua mélancoliquement la tête.

— Ne crois-tu donc pas à la prochaine guérison ? demanda madame Leroyer, dont le cœur se serrait.

— Je crois, ma mère, que Dieu est le maître... Je suis dans ses mains puissantes, comme toutes les créatures... je vivrai s'il veut que je vive...

Pour la première fois le jeune malade semblait exprimer un doute.

Angèle et Berthe, en l'écoutant, ne pouvaient qu'à grand-peine étouffer leurs sanglots.

Une quinte de toux plus aiguë, plus prolongée que les précédentes, déchira la poitrine d'Abel.

Sur ses tempes venait une sueur froide. Quelques gouttes de sang vinrent à ses lèvres.

Berthe se précipita vers lui et essaya de le rassurer ; son mou-

choir, espérant cacher à sa mère cet effrayant symptôme.

— Maudite toux ! murmura l'agonisant en laissant retomber sa tête sur l'oreiller. Quand donc ira-t-elle ?

Madame Leroyer cacha son visage dans ses mains en se disant :

— Mon Dieu, nous n'avons d'espoir qu'en vous, Mon Dieu, prenez pitié de nous...

La pauvre femme commençait à comprendre la mort, d'une minute à l'autre, pouvait lui arracher son enfant bien-aimé.

Elle n'ignorait pas qu'il était bien malade, mais jusqu'à ce jour et jusqu'à cette heure elle avait vu contre l'évidence, elle avait voulu croire la guérison possible...

L'illusion se dissipait maintenant. La réalité terrible se montrait sans voiles et le désespoir étouffait la malheureuse femme.

Berthe depuis longtemps savait la vérité, mais elle trouvait dans son héroïsme la force de cacher sa douleur.

Un coup de sonnette se fit entendre à la porte de l'appartement.

Berthe tressaillit.

— C'est le docteur... dit-elle heureuse de cet arrivage qui allait interrompre une scène désolante.

Elle courut ouvrir.

Le visiteur était bien en effet Etienne Loriot. Un rayon de joie éclaira le visage attristé de la jeune fille dont la pâleur s'empourpra de nouveau, mais ce fut un éclair.

— Soyez le bienvenu, monsieur Etienne... murmura Berthe. Nous vous attendions avec impatience...

Le docteur prit la main que lui tendait le cœur d'Abel, et la serra presque en tremblant...

A suivre

Le grand-duc Constantin

Nous empruntons à la Gazette de Silésie une lettre écrite par le grand-duc Constantin à son ancien précepteur, le général Golowine, et qui est appelée à produire une grande sensation en raison des bruits répandus dans le temps sur le rôle politique du grand duc :

« De longtemps je ne retournerai en Russie ; je vais demeurer en France, ma seconde patrie. J'ai rompu mes relations avec mon pays natal et abandonné ma fortune à ma famille, me réservant seulement une rente de quatre-vingt mille roubles.

« Ma situation vis-à-vis de l'empereur est devenue insoutenable ; je reconnais que la faute en est en partie à certaines imprudences et erreurs de ma part.

« Lorsque j'étais gouverneur de Pologne, je me suis, pendant quelque temps, un peu trop lié avec le parti radical ; comme administrateur de la marine, j'ai pu également commettre des erreurs. Mais quant à prétendre que je me sois mis en rapport avec les nihilistes, c'est là une ridicule invention à laquelle personne dans la famille impériale n'a jamais attaché foi.

DÉPARTEMENTS

SERVICE RÉGIONAL DE RÉPUBLICAINE DU RHONE

LOIRE

Election au Conseil général

Saint-Etienne, 15 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu le scrutin de balottage pour l'élection au Conseil général.

Votants : 2313

MM. Taravellier, socialiste..... 1198 élu
Boudard, républicain..... 1091

Révision des listes électorales

Les listes électorales municipales et politiques ainsi que les tableaux de rectification seront et resteront déposés à la mairie, salle des Prud'hommes, depuis le 16 janvier jusqu'au 4 février inclusivement.

Les électeurs pourront en consulter de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 4 heures du soir. Les réclamations devront être adressées dans le délai ci-dessus, passé lequel il ne pourrait y être donné suite.

Accident

Hier, un habitant de Roche-la-Molière s'est coupé deux orteils au pied droit en fendant du bois.

Malgré le sang qui coulait abondamment de sa blessure, cet homme vint pédestrement à Saint-Etienne et demanda son admission à l'hôpital, où il lui fut répondu qu'il n'y avait pas de place.

Ce malheureux se rendit alors au bureau de M. le commissaire central de police où il arriva dans un état pitoyable.

Il a été alors admis d'urgence à l'hospice.

Fou furieux

Un passementier de la rue Neyron a été atteint de folie furieuse.

Des mesures de sûreté ont dû être prises à son égard, en attendant son admission dans un asile d'aliénés.

Sou des Ecoles laïques

Une quête faite il y a deux jours à l'enterrement civil de Mme Pic, née Chataignier, a produit une somme de 8 francs, au profit du Sou des Ecoles laïques.

ISERE

Les prières publiques

Grenoble, 15 janvier. — Ce matin, ont eu lieu les prières publiques prescrites par la Constitution. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient, sauf la municipalité.

Société des sciences naturelles

La Société des sciences naturelles de Grenoble, dans sa dernière réunion, a nommé son bureau pour l'année 1882.

Ont été élus : Président, M. Arvet-Touvet, propriétaire à Gières ; vice-président, M. Musset, professeur de botanique à la Faculté des sciences de notre ville, secrétaire ; M. Richard, pharmacien, secrétaire-adjoint, et trésorier M. le docteur Guedel ; conservateur-archiviste, M. Tertout, greffier d'audience à la cour d'appel.

PUY-DE-DOME

Un étrange visiteur

L'audace des loups est proverbiale ; la réalité dépasse encore les récits qu'on peut faire.

Voici le fait presque incroyable qui s'est passé à Poutaunier, et que rapporte le *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

Le 7 janvier, vers les 5 heures du soir, au village de Besse, commune du Montrel-de-Gelat, une femme était occupée dans sa maison aux soins du ménage. La porte du logis n'était pas fermée : la femme allait et venait dans la cuisine, allumait le feu et préparait la soupe. Elle entendait le feu, quand elle entendit les pas d'un animal. Elle se retourna et aperçut un loup.

Le loup fit le tour de la pièce, et s'approcha de la cheminée.

La femme ne s'effraya pas : elle prit un tison et l'agita près de la tête du loup. Celui-ci répondit par un grognement et en montrant son beau râtelier, aux dents longues et effilées.

La femme fit un bond en arrière, et se précipita vers la porte qu'elle ferma sur elle. Le loup était prisonnier et n'avait pas d'issue pour s'échapper.

Assisité dehors, la maîtresse du logis courait chez les voisins et cria au loup.

Plusieurs personnes arrivèrent armées de fusils et de fourches. On tira sur le loup, sans lui laisser le temps de se chauffer plus à loisir.

Quelques coups de hoyau l'achevèrent.

LES DANGERS DES OISEAUX VOYAGEURS

Les oiseaux, ces modestes mais si utiles auxiliaires de l'homme, n'ont pas seulement à craindre les moyens perfectionnés de destruction dont celui-ci dispose. Ils ont encore à redouter les périls qui les entourent dans l'inconnu des ténèbres aériennes.

Les oiseaux aiment à voyager. Sans cesse le ciel en est rempli et les télescopes révèlent constamment la présence de leurs bandes à 1,500 mètres au-dessus du sol, le plus souvent à 3,000 mètres, quelquefois à 5,000.

Ces migrations ont lieu, dit le Dr George, à qui nous empruntons ces renseignements, même pendant la nuit. Quand il fait clair, l'oiseau se guide facilement, grâce à sa vue merveilleuse. Dans les nuits sombres ou par les brouillards il s'égare au contraire facilement.

Les plus petits oiseaux (piverts, merles, pinsons, etc.) font de ces voyages nocturnes, surtout en automne et au printemps ; mais ils paient souvent de la vie leur imprudence, surtout sur les côtes de l'Océan ;

D'après les observations recueillies en Angleterre à 103 phares et bateaux-feux, un nombre considérable d'oiseaux périsent en mer. Les feux fixes blancs les attirent principalement, et causent la mort d'un grand nombre d'entre eux qui viennent se briser la tête contre cet obstacle inattendu. En octobre 1877, la mortalité a atteint le chiffre énorme de 600 au seul phare de Skerryvore. Les victimes étaient surtout des grives et des merles.

Les feux tournants ne leur sont guère moins funestes, comme le prouve une observation faite au phare des Casquets Le 7 octobre dernier, de 11 heures du soir à 3 heures du matin, des rales, des béassas, des merles, des grives, des hirondelles voltigeaient en grand nombre autour de la lumière. Plusieurs vinrent se jeter contre le verre et périrent de cette façon. On ramassa, entre autres victimes, plus de 100 hirondelles.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Lundi, 16 janvier, 16^e jour de l'année. Soleil, lever : 7 h. 50 ; coucher : 4 h. 30. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephémérides (1862). — Débarquement des Français à la Vera-Cruz (Mexique).

« Le ministre des finances fait publier l'avis suivant relatif au versement du dernier terme de l'emprunt d'un milliard en rentes 3 0/0 amortissables :

« Les porteurs de certificats de l'emprunt d'un milliard en rentes 3 0/0 amortissables sont informés que le versement du dernier terme de l'emprunt, payable le 16 janvier prochain, est exigible dans un délai de dix jours, à dater de l'échéance de ce terme. Il doit donc être effectué le 25 janvier 1882 au plus tard.

A partir de cette date, les versements seront passibles d'intérêts de retard à 5 0/0, conformément à l'art. 15 de l'arrêté ministériel du 7 mars 1881.

« Les certificats libérés sont échangés contre des titres définitifs (nominatifs ou au porteur), et portant jouissance courante. »

Le comité de la Loterie nationale algérienne annonce que le tirage de la loterie aura lieu irrévocablement le jeudi 26 janvier, dans la salle du Cirque d'été, à Paris, à 10 heures précises du matin, avec des appareils nouveaux, construits spécialement à cet effet par la maison Fichet.

Le paiement des lots sera effectué huit jours après la présentation au siège de la Loterie des billets gagnants.

Judi, viendra devant le tribunal correctionnel l'affaire des contrôleurs et des conducteurs de la Compagnie des omnibus et tramways de Lyon.

Une vingtaine d'employés de la Compagnie s'étaient entendus pour frauder en trafiquant des correspondances et en empochant le prix entier des places qu'ils remboursaient en tickets de correspondance à la Compagnie.

L'imprimerie du *Réveil lyonnais* a eu à subir dans la nuit du 14 au 15 un véritable siège de la part d'une bande de socialistes révolutionnaires ligés contre les socialistes tout court.

La querelle entre les deux partis ne date pas d'hier ; elle commença, au moment de l'élection de la Guillotière, qui se termina, on s'en souvient, par la défaite des socialistes tout court.

Cet échec fut attribué aux abstentions provoquées par les socialistes révolutionnaires ; et une guerre à mort fut déclarée. Depuis, le différend ne fit que s'accroître dans les réunions publiques, notamment dans celle qui a eu lieu à l'Alcazar, pour les élections sénatoriales. Les orateurs des deux camps s'y traitèrent réciproquement de misérables, de lâches, de blouses blanches et autres aménités de même acabit.

C'est à la suite de quelques articles du *Réveil* que les révolutionnaires, ayant à leur tête le célèbre Bordat, résolurent de mettre leurs principes en action.

A minuit, soixante vaillants se portèrent devant l'imprimerie du journal, et à coups de pavés, enfoncèrent la devanture et brisèrent les vitres. Un typographe fut même blessé à la figure, et un rédacteur du journal, assailli, fut violemment maltraité.

Force fut aux assiégés d'avoir recours à cette police tant conspirée par eux ces derniers temps. Les gardiens de la paix accoururent en toute hâte et leur approche suffit pour faire lever le siège aux troupes du général Bordat.

La lutte continuera sans doute dans les réunions publiques futures. Il y aura encore de beaux jours pour la galerie, qui marquera les coups avec impartialité.

Une question de survie

On se rappelle à Lyon du terrible accident arrivé l'an dernier sur le Rhône à Irigny et qui coûta la vie à M. Rivoire, avocat à Marseille et à sa jeune épouse.

Ce fâcheux événement amena des discussions d'intérêts entre les familles des défunts, car les parents Rivoire, dont le fils avait été institué légataire uni-

versel par sa dame, et cela pour une somme considérable, soutenaient qu'il lui avait survécu, tandis que les cousins de la défunte, MM. Grudère, Mouslard et Brion, prétendaient qu'elle avait respiré longtemps que son mari (opinion corroborée par la consultation d'une célébrité médicale de Paris) et qu'ils étaient dès lors seuls capables de lui succéder.

La première chambre du tribunal de Marseille, raconte le *Petit Marseillais*, a vu commencer hier, devant elle, les débats du procès soulevé à cette occasion, et bien fait pour piquer la curiosité publique.

M. Silvestre, avocat des parents de Mme Rivoire-Deveaux, a, dans une habile plaidoirie, invité le tribunal à rendre une sentence définitive, restituant l'héritage à ses clients, attendu que ses adversaires ne pourraient faire la preuve de la survie de M. Rivoire qui, en cas de décès, n'aurait rien pu transmettre à ses héritiers légitimes.

M. Aicard, porte-parole des parents Rivoire, a, au contraire, réclamé un jugement préparatoire ordonnant une enquête propre à établir, selon lui, le bien-fondé de la demande formulée par les parties qu'il représentait à la barre.

M. Silvestre, ayant besoin de très longs développements pour combattre cette prétention qui, à son avis, ne fournirait aucun argument concluant, personne n'ayant encore découvert le mystère de survie, à cette heure, a insisté sur le renvoi des débats.

L'audience a donc été levée et les plaidoiries remises à samedi prochain.

Nous ferons connaître le jugement.

Les voisins de la femme Jugat, âgée de 66 ans, demeurant rue Tavernier, 14, étonnés de ne pas l'apercevoir depuis deux ou trois jours, prièrent le commissaire qui fit ouvrir la porte de son logis. On trouva la malheureuse étendue sans vie sur un méchant grabat.

M. le docteur Hyères, qui a procédé aux constatations légales, a déclaré que la mort était due à une maladie de cœur.

Cette femme, qui vivait séparée de son mari, était une mendicant de profession, et n'avait d'autres ressources que celles qu'elle obtenait de la charité publique.

Avant-hier soir, à 9 heures, des habitants de la commune de Saint-Genis ont trouvé étendu sur la route le cadavre d'un individu, qui n'a pas tardé à être reconnu pour celui du nommé Jean Burtin, âgé de 61 ans, sans domicile fixe.

Il résulte de l'examen médical auquel a procédé M. le docteur Rambaud, que la mort doit être attribuée à une congestion cérébrale.

Le corps ne portait aucune trace de violence.

A la suite d'une discussion, le nommé C... Louis, menuisier, qui venait de dîner avec sa maîtresse une femme P. ouvrière en soie, au restaurant Versant, avenue des Ponts 52, a jeté à la figure de cette dernière une verre à boire et lui a fait une profonde blessure au dessus de l'œil droit. Il se préparait à revenir à la charge lorsqu'il a été arrêté par des témoins de la scène et conduit au poste de police.

La femme à qui il plaisait probablement d'être battue — le cas n'est pas rare — a refusé de porter plainte et son brutal amant a été remis en liberté.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir dans l'appartement occupé par M. Sauvage, chauffeur, rue Lemot, 11.

Les pompiers du poste du Jardin des plantes sont accourus à la première alarme et après trois-quart d'heure de travail sont parvenus à se rendre maîtres du feu.

Un lit et quelques meubles ont été la proie des flammes. Les causes du sinistre sont inconnues.

Hier, M. Louis Giraudier, employé de commerce, a fait une chute si malheureuse en traversant le quai Saint-Vincent, qu'il s'est fracturé la jambe gauche.

Après avoir reçu quelques soins dans une pharmacie, il a été transporté à son domicile, rue Grenette, 12.

Un triste accident a eu lieu hier soir au théâtre des Célestins.

Entre le deuxième et le troisième acte du *Monde où l'on s'ennuie*, un des spectateurs, nommé Morel, sortit accompagné de plusieurs de ses amis. Au moment où il descendait l'escalier, son pied glissa sur une écorce d'orange.

M. Morel tomba si malheureusement en arrière, que sa tête alla frapper sur l'angle d'une marche.

Il fut aussitôt transporté à la pharmacie Mauguin, où on lui fit un premier pansement et on le conduisit à son domicile, rue Godefroy, 22.

Sa blessure est, dit-on, assez grave.

Une importante capture a été faite la nuit dernière. Trois rôdeurs de nuit étaient occupés à enfoncer les planches d'une baraque élevée sur le quai de Retz à l'occasion du jour de l'an, lorsqu'ils ont été surpris par les gardiens de la paix placés en surveillance.

Deux d'entre eux, les nommés Eugène C..., marchand ambulancier et R..., ajusteur, sans domicile fixe, ont été arrêtés. Le troisième a pu se dérober par une prompte fuite en abandonnant sur le terrain une pince-moiseigneur.

Les malfaiteurs ont été écroués à la disposition de M. Prieur, commissaire de police.

La race des naïfs n'est pas près de s'éteindre.

Hier, M. B..., de passage à Lyon, fit la rencontre d'un individu âgé d'environ 35 ans, avec lequel il lia connaissance. Les deux nouveaux amis, qui avaient dîné ensemble, entrèrent dans un magasin de bibelots de la rue de la République pour y faire quelques achats.

M. B..., tout entier à ses emplettes, confia à son compagnon une sacoche contenant environ 5,000 fr. pour qu'il la gardât tandis qu'il examinait la marchandise. Lorsqu'il voulut solder sa facture, sacoche et individu avaient disparu.

Plainte a été déposée au bureau de police.

Les agents de la sûreté ont arrêté hier le nommé C... cardeur, rue Grulée, sous l'inculpation de vol d'une montre en or commis au préjudice de M. Drevet, demeurant quai Saint-Antoine.

Cet individu fait partie d'une bande de filous qui ont pris pour objectif de leurs exploits le quartier de la Bourse. Tous ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

Société de Géographie

Mardi dernier, 10 courant, l'ouverture des cours de géographie physique et commerciale a été marquée par

un nouveau succès pour la Société de géographie de Lyon.

Un public nombreux avait, de bonne heure, afflué dans la grande salle du quai de Retz, 25, afin d'entendre l'importante leçon de M. Coumes sur le *Bordelais et la région pyrénéenne* ; et les applaudissements n'ont pas manqué au sympathique professeur.

Mardi prochain, 17 courant, à 7 heures et demie du soir, suite de la même étude, avec une excursion dans le pays des Landes.

Bal des Etudiants

MM. les étudiants des Facultés de l'Etat nous prient d'annoncer que leur bal annuel au profit des pauvres de la ville aura lieu au Théâtre-Bellecour, le quatre février prochain.

L'orchestre sera dirigé par M. O. Métra, chef d'orchestre des bals de l'Opéra, et complété par les musiques des 2^e et 9^e régiments de ligne.

La Commission du bal.

Variétés

L'ART DE RÊVER A VOLONTÉ

L'art des songes vient d'être porté devant la Société française de biologie. Non point l'art de les interpréter, mais celui de les produire et de leur donner un caractère déterminé. Résumant cette communication, nous ne demanderons pas au lecteur : Avez-vous rêvé d'chiens ? Mais : Ne rêvez-vous pas d'ordinaire et voulez-vous rêver ?

« Chauffez-vous le crâne. »

Comment ? En le couvrant, tout simplement ; nous n'en sommes pas encore à puiser aux sources calorifiques où la grande industrie et l'économie domestique s'alimentent. Ayez soin en même temps de vous coucher le tête basse.

Voulez-vous faire des rêves suivis, bien liés, raisonnables, intellectuels ? (Ils sont habituellement tout le contraire.)

Appliquez-vous de l'ouate sur le front. Vous veillerez alors tout endormi, c'est-à-dire que les sujets ordinaires de vos préoccupations vous suivront dans le sommeil et vous leur appliquerez, comme éveillé, vos facultés les plus hautes, dont on s'accorde en effet à placer le siège dans la région frontale. Voulez-vous au contraire des rêves à sensation, mouvementés, hauts de ton ? et même des rêves... comment dirai-je ? Disons-le en ne le disant pas. Le voulez-vous ?

Couchez-vous sur le dos, par conséquent sur la partie postérieure de votre carreau.

Couché sur le côté droit, on rêve plutôt des choses anciennes, souvent accompagnées de cauchemars ; sur le côté gauche, on rêve plutôt des choses récentes.

À droite, on fait des vers dépourvus de sens, mais corrects, attestant l'intégrité du sens du rythme ; à gauche, des discours, quelquefois tout haut ; l'auteur du travail qui nous occupe, M. Delaunay, dit avoir observé certaines personnes qui couchent d'ordinaire sur le côté gauche, et parlent à haute voix en dormant.

C'est en effet, à gauche que siège la faculté du langage articulé.

Les facultés morales jouent leur rôle dans les rêves faits sur le flanc droit, mais les intellectuelles n'y brillent que par leur absence tandis qu'elles subsistent dans le décubitus sénestre.

NOUVELLES DES SPECTACLES

Aujourd'hui lundi, comme nous l'avons annoncé, a lieu, aux Célestins, la première représentation d'*Olette*. La feuille de location est presque entièrement couverte pour cette soirée.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 2, 3, 4, 5 et 6 représentations, les feuilles de location sont couvertes jusqu'à samedi inclusivement.

PUBLICATIONS NOUVELLES

SAINT-NICOLAS (3^e année). — Sommaire du n° 8 — 19 janvier 1882. — L'épouvantail inutile. — Sans-Souci (Adriana Piazzini). — Les Milite et une Nuit. — Le marché du nouvel an (Mélanie Talandier). — Baitan Géral (Proche de Viville). — Portrait du Lauréat. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Dan, B. de Monvel, Scott, Kauffmann, Poisson, Chafanski, Gaillard.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, à Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 14 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu la réponse des primes. La baisse énorme de tous les titres intéressés dans cette opération en avait fixé le sort par avance. Elle s'est faite, pour la forme, sans que personne eût de réponse à donner ou à recevoir aux cours d'hier. Après quoi la cote a recommencé à fléchir.

La liquidation commence effectivement lundi. Quand sera-t-elle terminée ? Cela dépendra de la solvabilité de la clientèle.

Chose fâcheuse, le 5 0/0, qui était très ferme hier et qui l'avait été plus encore le soir, est redescendu à 114,85. Le Suez avait fini à 2,780 ; il a fait 2,820 et reste à 2,700.

Les Chemins sont très faibles ; la Banque romaine et la Société nouvelle se maintiennent au comptant.

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du *Vin Bertrand* et du *Sauveur des enfants*, obligent l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la pharmacie Bertrand, actuellement, 12, rue Coufort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 58, angle de la rue Stella. On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

CHOSSES & AUTRES

M. Hérold en Allemagne

L'illustration raconte une plaisante aventure arrivée à M. Hérold, pendant son voyage en Allemagne :

Il entre dans un théâtre, on y donnait *Zampa*. M. Hérold s'assied, écoute, et peu enchanter de l'exécution de l'opéra. Il donne peu à peu des signes visibles d'impatience.

Deux de ses voisins, gros Allemands, charmés par les chanteurs, grognent sourdement contre les exclamations de ce spectateur assez difficile.

A la fin, l'un d'eux, impatienté s'adresse à M. Hérold :

— Ah ! ça, dit-il, est-ce parce que vous êtes Français — car vous êtes Français, je le vois bien — et que vous écoutez de la musique allemande que vous avez l'air de vous ennuyer tant que cela ?

— Comment, fait M. Hérold, vous avez dit de la musique allemande ?

— Parfaitement. Vous n'avez donc pas lu sur l'affiche le nom du musicien ?

— Si fait, je l'ai lu, au contraire, répondit M. Hérold, et c'est parce que je l'ai lu que je suis entré ; mais je ne savais point...

— Vous ne saviez point ! Vous ne saviez point ! vous ne connaissez donc pas Hérold ?

— Si, je le connais un peu. C'est mon père !

— Votre père !

— Oui !

— Alors, pourquoi me dites-vous que vous êtes Français ?

— Parce que je suis né aux Terres, près Paris et que je crois bien que Paris c'est la France ou à peu près !

— Soit. Mais votre père du moins, votre père était Allemand ?

— Mon père était né à Paris, rue des Vieux-Augustins, et il est mort aux Terres, où je suis né.

— Monsieur, vous pouvez être qui voudrez ; mais vous ne ferez pas croire que Hérold ne soit pas un musicien allemand. « Il a trop de talent pour être Français ! »

Poètes et aubergistes

Un de nos confrères a reproduit les vers bien connus attribués à Victor Hugo et que le poète avait écrits dans un accès de méchante humeur contre un aubergiste de Genève :

Hôtelier chez qui l'on ramasse
Soupe maigre et vaisselle grasse
Et tous les poux de la cité,
Ton auberge ainsi que ta face

Mots de la fin

Un joli mot du Beaumarchais, à propos de nos premiers faiseurs de mots :

A propos de Scholl, dont on vantait l'esprit, Guibollard s'écrie :

— Scholl a de l'esprit, parbleu ! ce n'est pas étonnant : il ne fait que toute la journée !

Un mot de la Comédie Humaine :

Le jeune V..., qui habite avec sa maîtresse, annonce après déjeuner qu'il prend la résolution de se marier.

— Contre qui demande un ami ?

— La dame indignée :

— Contre ma volonté.

Entendu, l'autre soir, à la ménagerie Bidel :

— Qu'est-ce que c'est que ce petit animal ?

— C'est un castor.

— Vous moquez-vous ? Tout le monde sait que le castor a la forme d'un chapeau !

SPECTACLES DU 16 JANVIER

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui lundi : A 7 h. 1/2 :
Le Prophète.

Théâtre des Célestins
Aujourd'hui lundi : à 8 h. 1/4 :
Odette, comédie nouvelle en 4 actes.

Théâtre Delille (Cours du Midi)
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.

Grande ménagerie Bidel
Cours du Midi
La première galerie zoologique de l'Europe. — Tous les soirs, représentation.

Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Le rédacteur général, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône

18, quai de l'Hôpital

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

AGENCES

A PARIS, A GRENOBLE et AU PUY

Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue 3 0/0

A 6 mois 4 1/2 0/0

A un an et au-dessus 5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS

AVANCES SUR TITRES

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture, et qui veulent être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

Gazette

AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le Comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc...

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon

rue Mulet, 18, (près le lycée).

Prix : 8 francs par an

ANNONCES

ON DEMANDE

A louer

Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage, écrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort. — n° 2257.

ON DEMANDE

A louer

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de Secours mutuels. Adresser les offres à la 112^e Société des commis et employés de commerce, 3, rue Stella.

FUTS VIDES A VENDRE

(bordelaises) très bon état. S'adresser quai de la Guillotière, 24, au deuxième.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre St-Foy et Ecully. S'adr. rue Confort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

UN JEUNE HOMME

Offre ses soirées à partir de 8 h. p. travaux de comptabilité, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2257.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de Vaucouleurs, M. MARECHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le Spasigène, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête. — Le Spasigène Marechal, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies.

Les assortiments et les prix des
CACHEMIRES DE L'INDE, CHALES FRANÇAIS
SOIERIES ET DENTELLES DE TOUTES SORTES
Sont tellement au-dessus de toutes comparaisons que les
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
A LA VILLE DE LYON
Font aujourd'hui la majeure partie des
CORBEILLES DE MARIAGE

A LOUER
JOLI APPARTEMENT DE NEUF PIÈCES
Parfaitement agencé
QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 24, AU 2^{me}
S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITIERIES DU RHONE les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.
Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr. »
Beurre fin de table. — 3 75
Qualités estampillées

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc^{te} Anonyme). Capital : 40 millions de fr.
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

VINS DU ROUSSILLON
Expédiés du propriétaire au consommateur
Roussillon par 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).
MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS ET CONCOURS RÉGIONAUX.

CAPSULES DARTOIS
seul remède contre la Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Guérissent rapidement : Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires.
Flac. 3 fr. — 97, r. de Rennes, Paris et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Croisette de Hétre. Exiger le nom DARTOIS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des Banques Départementales
62, Rue de Provence, PARIS
Adresse gratuitement à toute personne qui en fait la demande, sa
CIRCULAIRE FINANCIÈRE
contient les renseignements out enrichi sa clientèle

LE SOIR
QUATORZIÈME ANNÉE
Grand Journal quotidien politique et financier
30 FR. PAR AN
1^{er} pour une semaine d'essai
12, Rue Grange-Batelière, PARIS

HORAIRE GENERAL DES CHEMINS DE FER

Service d'Hiver 1881-82

DÉPARTS	MATIN						SOIR						
	OMNIBUS	EXPRESS	MIXTE	DIRECT	OMNIBUS	MIXTE	RAPIDE	OMNIBUS	EXPRESS	MIXTE	DIRECT	OMNIBUS	RAPIDE
PARIS	4,58	7,00	7,15	9,03	11,10	—	2,32	2,50	4,38	5,28	7,10	7,32	8,50
MARSEILLE	4,16	—	7,30	7,34	10,05	10,20	—	1,10	2,10	4,45	6,08	6,30	—
GENEVE	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	8,05	—
BOURBONNAIS	—	5,33	8,40	—	—	11,38	2,39	—	3,22	—	3,45	—	—
BESANÇON	—	5,45	5,55	7,45	9	11,45	3,30	5	8,05	—	—	—	6,15
GRENOBLE	5	—	7,10	—	11,55	—	4,52	—	—	6,16	—	—	9,15
CHAMBERY	5,45	—	5,55	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	8,05	—
MONTBRISON (St-Paul)	—	6,05	Charbonn.	8,48	11	—	12,12	2,10	3,33	4,58	6	—	6,32
ST-ETIENNE	5,09	—	7,30	—	11,44	—	—	1,44	—	3,45	—	5,55	—
LES DOMBES	6,08	—	—	6,55	—	10,21	—	—	1,40	—	—	5,40	—